



Chevroux

NOUVELLES

Publication officielle de l'Administration communale de Chevroux N° 56 - Novembre 2016

Billet de M. Jean-Daniel Curchod - Syndic

Nouvelle Municipalité ! « ita quidem » (tout va bien)

Entrée en fonction le 1^{er} juillet 2016, la nouvelle Municipalité a ouvert son mandat de cinq ans avec des idées claires, un esprit d'équipe dynamique, une capacité d'écoute et d'adaptation et des objectifs affirmés.

Certaines exigences soutiennent la démarche de la Municipalité :

- ◆ La qualité de vie de ses habitants.
- ◆ Le maintien de la capacité financière face aux grands chantiers à venir de la commune par la réalisation des projets portuaires, routiers et d'épuration des eaux.

Cela se traduit notamment sur le plan de la mobilité par la volonté d'assurer de meilleures offres pour les transports publics (bus et bateaux de lignes), de garder voire intensifier la vie dans le village (places de jeux, équipe de football, etc...).

Sur le plan de l'urbanisme, la Municipalité a tenu à définir un certain nombre d'objectifs à portée stratégique. Ce programme de législature n'est pas une liste à la « Prévert » (qui n'a ni queue ni tête) mais un catalogue des besoins souvent liés à des obligations cantonales voire fédérales.

Des priorités seront établies en fonction de l'urgence des besoins en tenant compte des possibilités financières.

./..

A cet effet, un plan des investissements pour la législature 2016 - 2021 sera établi pour le prochain Conseil général selon une liste non exhaustive, soit :

Des travaux pour :

- ◆ Le renouvellement des boucles du port, avec l'aménagement d'une station d'entretien pour bateaux.
- ◆ Un nouveau débarcadère avec transport aux heures de bateaux.
- ◆ Le raccordement de notre station d'épuration sur la STEP par exemple de l'AGVM (association Grandcour, Vallon, Missy) en vue de la nouvelle STEP régionale de Payerne.
- ◆ La rénovation des routes avec adjonction d'un trottoir.
- ◆ Travaux d'entretien aux divers bâtiments communaux.

Des études pour :

- ◆ La création d'une nouvelle station de pompage en remplacement de la STEP actuelle (avec, éventuellement, des toilettes publiques).
- ◆ L'avenir du Château d'eau.
- ◆ La réactivation éventuelle du concept énergétique.

La Municipalité remercie la population et le Conseil général pour la confiance instaurée.

Le Syndic
Jean-Daniel Curchod



Temps de l'Avent 2016 - Rencontres

La Commission «Culture & Loisirs» propose d'égayer le temps de l'Avent, cette année encore, par des rencontres conviviales autour d'un goûter.

Elles auront lieu les 3 dimanches de l'Avent
(de 17h à 19 h)

4 décembre

Familles Bonny & Cuany
Rue du Lac

11 décembre

Familles Goy, Bonny et Marcuard
Rue du Battoir

18 décembre

Familles Annen et Ranzoni
Rue du Stade 1



Fermeture de la déchetterie

Durant les fêtes de fin d'année, la déchetterie sera fermée du

Mercredi 21 décembre 2016 à 17 h 00

au

2 janvier 2017 y compris,

mais elle sera ouverte les mercredis

28 décembre 2016 et 4 janvier 2017

de 16 h à 17 h.



Sapins de Noël

Distribution de sapins :
Samedi 17 décembre 2016
de 10 h 00 à 12 h 00
à la halle multifonctions.



Des sapins de Noël seront à disposition de la population contre la modique somme de **CHF. 5.- (cinq) par arbre** ; cette année le gain sera reversé en totalité aux classes de Chevroux.

Comme à l'accoutumée, une collation vous sera servie sur place.

Nous nous réjouissons de votre passage et ainsi de contribuer au bien-être de nos chers petits.

La Municipalité

Fermeture des bureaux : vacances de Noël

La Bourse communale, le bureau du port et le Greffe Municipal seront fermés du



Lundi 26 décembre 2016

au

Lundi 9 janvier 2017

Merci d'en prendre bonne note.

Commission « Culture & Loisirs » - Noël au refuge

En attendant Noël... au refuge de Chevroux :

La Commission « Culture et Loisirs », en collaboration avec les maîtresses et les élèves des classes de Chevroux, ont le plaisir de vous inviter le

Mardi 20 décembre 2016

à la soirée de Noël organisée au refuge, avec les animations suivantes :

dès 18 h 30 - poésies et chants

dès 19 h 00 - Contes joyeux et musicaux

dès 20 h 00 - thé, vin chaud et pâtisseries



La Commission se réjouit de vous accueillir nombreux pour partager un moment d'amitié, d'évasion et de rêves aux pays des contes.



Félicitations aux habitants de Chevroux de 80 ans et plus, ainsi qu'à notre centenaire - en 2017

Madame	Aline BONNY	03.09.1917
Madame	Gilberte CUANY	08.06.1922
Monsieur	Roger WOLF	20.03.1926
Monsieur	Pierre BONNY - MORA	01.03.1928
Madame	Jaqueline BALZLI	19.04.1928
Madame	Roselyne BONNY	19.02.1930
Monsieur	Rémy MAYOR	31.07.1930
Madame	Yvette BONNY - VERDON	24.01.1932
Madame	Marlyse MAYOR	24.11.1932
Monsieur	Gilbert CUANY	30.11.1933
Madame	Andrée BONNY – CORBAZ	08.10.1934
Madame	Georgette BONNY - FORESTIER	15.11.1934
Madame	Verena JAQUIER	08.01.1935
Madame	Colette VOLLERT	04.06.1935
Monsieur	Ernest ROUX	03.01.1936
Monsieur	Philippe MAIRE - KRAFT	03.09.1936
Madame	Ginette MAIRE - KRAFT	02.11.1936
Monsieur	Charles MARCUARD - BONNY	16.01.1937
Monsieur	Charles-André KRAFT	26.09.1937



Club des Aînés

Si vous désirez passer des moments en toute convivialité, les Aînés de Grandcour, Missy et Chevroux vous attendent, en principe le dernier vendredi de chaque mois à 14 h 00 à la Salle de paroisse de Grandcour.

Des animations variées et une collation en fin de séance s'ajoutent au plaisir de se retrouver.

Au programme de cette saison :

- | | |
|-------------------------|---|
| 10 décembre 2016 | Fête de Noël
(dès 11h30 au Café du Jura, Chevroux) |
| 27 janvier 2017 | Après-midi détente avec un humoriste :
Claude Losey |
| 24 février 2017 | Pilote militaire : un métier ou une passion ?
Christian Savary |
| 31 mars 2017 | Café du Marché : un bistrot pas comme les autres ?
Pasteur Patrice Haesslein |
| 28 avril 2017 | Film |
| 19 mai 2017 | Loto |
| Juin 2017 | Course surprise |



**Alors, jeunes ou moins jeunes retraités,
venez nous rejoindre, vous ne serez pas déçus !**

Contactez :

- | | |
|-------------------------------------|---------------|
| Le Président - M. Pierre Thévoz | 026 667 13 59 |
| Le Caissier - M. Francis Kaltenried | 026 667 11 64 |
| La Secrétaire - Mme Josette Quillet | 021 534 65 36 |

Nouveaux citoyens

Ainsi que nous vous l'avions déjà annoncé, notre Commune a l'honneur de compter douze jeunes citoyens qui ont atteint leur majorité civique cette année 2016. Il s'agit de :

Loïc Maire, né le 4 janvier 1998
Florian Chevey, né le 5 janvier 1998
Tierra Garcia Calvo, née le 20 mars 1998
Julia Inchaurregui, née le 28 mai 1998
Manon Bauwens, née le 29 mai 1998
Fabien Annen, né le 6 juillet 1998
Romain Ranzoni, né le 21 juillet 1998
Gaël Moret, né le 12 août 1998
Anaïs Thévoz, née le 13 août 1998
Matthieu Wolf, né le 12 septembre 1998
Dorian Küenzi, né le 26 septembre 1998
Katia Jaquier, née le 1^{er} décembre 1998

Nous profitons de l'occasion pour informer celles et ceux qui atteindront leur majorité civique en 2017 qu'une soirée récréative sera organisée en leur honneur début 2018, soit :

Camille Marie Sitter, née le 26 janvier 1999
Anaïs Sitter, née le 2 février 1999
Pauline Liechti, née le 17 février 1999
Samuel Bonny, né le 6 septembre 1999
Amanda Bonny, née le 2 décembre 1999



La Municipalité de Chevroux est heureuse et fière de pouvoir les compter parmi ses jeunes citoyens, à cette étape importante de leur vie.

La Municipalité

Nouveaux habitants - arrivés dès août 2015



Bienvenue
Welcome
Bienveni Tervetuloa
Willkommen
Bienvenidos

La Municipalité a le plaisir de compter de nombreux nouveaux habitants dans notre commune.

Bienvenue à toutes et tous à Chevroux !

Nous allons donc convier celles et ceux qui sont arrivés dans notre commune à partir du mois d'août 2015 et jusqu'à fin décembre 2016, par courrier personnalisé, à une rencontre et petite réception de bienvenue, suivie d'un apéritif, dans le but de faire plus ample connaissance, de présenter notre commune et de vous donner quelques informations utiles.

Cette rencontre est prévue le **mercredi 8 mars 2017**.

La Municipalité

ABSMAD - CMS Broye Vaudoise

L'Association broyarde pour la promotion de la santé et le maintien à domicile (ABSMAD) a pour mission de fournir des prestations d'aide et de soins à domicile sur le lieu de résidence du client, lorsque son état de santé lui fait vivre une situation de dépendance durable ou qu'il a besoin d'un appui momentané.

Mais également :

Lieu de rencontre parents - enfants

Ouvert à tous sans rendez-vous à Payerne **Mardi 13 h 30 - 16 h 00**

CMS - Payerne
Grand-Rue 19
026 662 41 41



LA BROYE
ABSMAD
POUR LA PRÉVENTION, L'AIDE ET LES SOINS À DOMICILE

Refuge de Chevroux



Nous rappelons que nous recherchons toujours un(e) **concierge** pour le refuge.

Entrée en fonction : 1^{er} janvier 2017

Cahier des charges à disposition au bureau communal durant les heures d'ouverture ou sur le site internet :

www.chevroux.ch --> Vie locale --> Pilier public

D'autre part, afin de palier aux frais de gestion et de conciergerie de notre magnifique refuge, la Municipalité a décidé d'augmenter quelque peu le tarif de location.

Aussi, dès maintenant, le tarif journalier sera le suivant :

- ◆ **Habitants et sociétés de la commune** CHF. 100.- ;
- ◆ **Personnes de l'extérieur** CHF. 200.-.

Nous ne doutons pas que vous comprendrez cette décision et vous en remercions.

La Municipalité

Composition de deux nouvelles commissions communales permanentes

Lors de la séance du Conseil général du 10 octobre 2016, une Commission de naturalisation, qui dépend du Conseil général, a été créée. Elle est composée de :

- ◆ Mme Michèle Duruz ;
- ◆ Mme Germaine Bonny et de
- ◆ M. Jean-Paul Berger - suppléant.

D'autre part, pour information, une Commission de salubrité a été nommée par la Municipalité, qui dépend de cette dernière, dont les membres sont :

- ◆ M. Stéphane Cusin ;
- ◆ M. le Dr. Jean-Michel Chevey, qui officiera sur demande,

en compagnie de Mme Corine Ranzoni - Municipale.

- ◆ Mme Corinne Rapin a été nommée pour le contrôle des dossiers techniques et suivi des dossiers de construction.

10 La Municipalité félicite toutes ces personnes pour leur engagement.

Calendrier des manifestations 2016 - 2017

30 novembre Assemblée paroissiale à l'église de Chevroux

17 décembre Glisse-Club de Grandcour :
sortie famille départ 7 h (selon météo)



20 décembre Noël des écoles au refuge de Chevroux



22 décembre Noël à l'église de Ressudens - 20 h
organisé par la Paroisse

2017

2 janvier Sté de Jeunesse de Chevroux :
bal masqué au Restaurant du Port

13 janvier Bibliothèque « La Passade » :
conférence sur la médiation familiale
Invité : M. Guy Zen Ruffinen



20 janvier FC Ressudens :
match aux cartes à Grandcour

21 janvier Glisse-Club de Grandcour :
sortie famille Métabief - départ 7 h



29 janvier «La Lyre» : Loto à 14 h

11 février Glisse-Club de Grandcour :
sortie membres départ 15 h - raquettes -
région Lac Noir ;

FC Ressudens : repas de soutien à Missy



23 février FC Ressudens : Loto à 20 h à Rueyres





4 mars Glisse-Club de Grandcour :
sortie famille Adelboden - départ 7 h

10 & 11 mars Chœur d'hommes de Grandcour :
soirées annuelles 20 h - Grande salle du collège

Calendrier des manifestations 2017 (suite)

10 mars	Jardin d'enfants « L'Arc-en-ciel » : fondue de soutien	
17, 18 & 19 mars	Glisse-Club de Grandcour : week-end à Andermatt - départ 17 h 45	
31 mars & 1 ^{er} avril	«La Lyre» : soirées annuelles - Auberge communale de Corcelles-Payerne	
15 avril	Glisse-Club de Grandcour : vente de gâteaux du Vully	
23 avril	Sté de Jeunesse de Chevroux : course aux œufs	
3, 5, 6, 10, 12 & 13 mai	Chœur Mixte «La Chanson du Lac» de Chevroux : soirées - spectacles au Beaulieu à Payerne	
24 au 26 mai	Sté de Jeunesse de Chevroux : Fêtes de l'Ascension	
25 mai	«La Lyre» : Concours des solistes Cugy (FR)	
27 & 28 mai	«La Lyre» : Giron des musiques broyardes à Cugy (FR)	
2 au 5 juin	Fête de Jeunesse : Grandcour	
9 juin	Soirée Pizza - refuge de Chevroux	
23 au 25 juin	Fête de Jeunesse de Missy	
23 juin	ACP (Association Chevroux Paddle) : Initiation au paddle à la plage de Chevroux	
30 juin & 1 ^{er} juillet	FC Ressudens : tournoi de foot à Grandcour	

Calendrier des manifestations 2017 (suite)

3 au 7 juillet	CVC - Chevroux : cours Optimist 1	
8 juillet	Chœur Mixte «La Chanson du Lac» de Chevroux : kermesse et friture	
10 au 14 juillet	CVC - Chevroux : cours Optimist 2	
12 au 16 juillet	Jeunesse de Grandcour : Giron des Jeunesses de la Broye FVJC « Borgneville 2017 »	
22 juillet	CVC - Chevroux : régates de la Voile d'Or (coquelets)	
31 juillet	Fête nationale au terrain de foot à Missy	
1^{er} août Chevroux	Matin : Marché villageois et animations & « La Chevrotine » : Tournoi amical de pétanque Soirée : Fête Nationale	
1 ^{er} août	Glisse-Club de Grandcour : 1 ^{er} août à Grandcour	
5 & 6 août	CVC - Chevroux : rencontre des vieux bateaux - soirée jazz et friture	
27 août	Fête paroissiale à Chevroux	
16 & 17 septembre	CVC - Chevroux : régates de clôture - CVC (soupe aux pois)	
23 & 24 septembre	Bibliothèque « La Passade » - 2 ^{ème} édition du Salon du livre (encore à confirmer)	
1 ^{er} , 2, 8 & 9 décembre	Troupe de théâtre «Le Ki'pro'quo» de Grandcour soirées - spectacles	

(La liste des sociétés locales de nos 3 communes est à disposition auprès des administrations communales).

Quelques photos de la Fête nationale 2016



Et en avant la musique !

L'orateur de la fête, M. Laurent Wehrli - Syndic de Montreux, en compagnie de notre Syndic



Fête nationale 2016 (suite)



Les feux d'artifice
sont chaque année
plus beaux !



Les Fifres et Tambours
Montreusieux en action



Nouvelle classe au collège et nouvelle place de jeu



La Municipalité a le plaisir de compter une 3^{ème} classe au collège de Chevroux, classe qui a été aménagée selon les normes, afin d'y accueillir de nouveaux élèves,

ainsi qu'une place de jeux flambant neuve.

Elle est bien évidemment à la disposition de la population et nous espérons qu'elle deviendra un lieu de rencontre et de moments d'échange pour notre village.



Elagage des arbres et haies

La Municipalité, comme chaque année, rappelle à tous les propriétaires fonciers et fermiers qu'ils ont l'obligation de procéder à l'élagage des arbres et haies, faute de quoi les contrevenants seront dénoncés et cette tâche sera exécutée d'office à leurs frais, selon l'article 15 du règlement d'application du 19 janvier 1994 et de la loi du 10 décembre 1991 sur les routes.

Emondage des haies :

- a) à la limite des propriétés ;
- b) à une hauteur maximale de 60 centimètres lorsque la visibilité doit être maintenue et 2 mètres dans les autres cas.



Elagage des arbres :

- a) au bord des chaussées, à 5 mètres de hauteur et à 1 mètre à l'extérieur ;
- b) au bord des trottoirs, à 2,50 mètres de hauteur et à la limite de la propriété.

Les propriétaires de fonds sur lesquels court un ruisseau, ou riverains d'un ruisseau, sont tenus de le nettoyer régulièrement afin que l'écoulement des eaux s'effectue sans difficulté.

Les dispositions de la loi à ce sujet sont applicables toute l'année.

Ces mesures sont également applicables aux propriétaires de parcelles forestières, en limite des chemins communaux.



Commissions permanentes

Bureau du Conseil général

BONNY Charles-Edouard	Président
MÜLLER Bernard	Vice-président
ONGARI Nicole	Secrétaire
KNÖPFEL Hans-Jörg	Scrutateur
TARDENT Jacques	Scrutateur
GAIANI Frédéric	Suppléant
GUT Véronique	Suppléante
HANSELMANN Denis	Huissier

Commission des finances

BONNY Christophe	Rapporteur
BONNY Alexandre	Membre
GUT Marcel	Membre
MARCUARD Sandra	Membre
PILLONEL Jean-Marc	Membre
WOLF Philippe	Suppléant

Commission de gestion

PRADERVAND Jean-François	Rapporteur
BONNY Jean-Luc	Membre
BONNY Raymond	Membre
CUANY Marie-Noëlle	Membre
GUT Véronique	Membre
BONNY Catherine	Suppléante

Commission de recours

BONNY - HURNI Eric	Président
CUANY Raymond	Membre
MAYOR Sylviane	Membre

Commissions permanentes (suite)

Commission « Culture & Loisirs »

GAIANI Frédéric	Rapporteur
ANNEN Mathilde	Membre
BONNY Lionel	Membre
CHEVEY Jean-Michel	Membre
CUANY Thomas	Membre

Commission permanente du port

BONNY Alexandre	Membre
BONNY Christophe	Membre
CUANY Raymond	Membre
DURUZ Olivier	Membre
OBERHOLZER Cordula	Membre
THEVOZ Sylvain	Membre
WOLF Philippe	Membre

Commission de naturalisation

BONNY Germaine	Membre
DURUZ Michèle	Membre
BERGER Jean-Paul	Suppléant

Délégués auprès d'associations

GAIANI Viviane	Représentante ASIPE
DURUZ Olivier	Suppléant ASIPE
SCHÜPBACH Jérôme	Déchets carnés

Commission de salubrité (dépend de la Municipalité)

CUSIN Stéphane	Président
CHEVEY Jean-Michel	Membre
RANZONI Corine	Membre - Municipale

Déblaiement de la neige

La Municipalité pense également utile de rappeler aux automobilistes, comme chaque année, la teneur de l'article 20, alinéa 3 de l'Ordonnance fédérale sur les règles de la circulation :

- ◆ Les conducteurs ne laisseront pas leur véhicule sur des places ou des voies publiques s'ils peuvent prévoir que l'enlèvement de la neige en serait gêné ;
- ◆ La Municipalité décline toute responsabilité pour des dégâts qui pourraient être occasionnés à des véhicules par des engins de déneigement et de sablage ou par des amas de neige provoqués par le passage des chasse-neige.



Entretien des trottoirs et des entrées de propriétés

- ◆ Bien que plusieurs propriétaires déblaient la neige devant leurs bâtiments, nous rappelons qu'ils sont également tenus de procéder à l'enlèvement immédiat de la neige ou de la glace amoncelée sur les trottoirs de leur propriété ;
- ◆ Pour ce qui est des entrées de propriétés privées, chacun est responsable de l'enlèvement de la neige et de la glace ;
- ◆ Toutefois, dans les deux cas précités, il est strictement interdit de déverser la neige sur la voie publique ;

Pour le bien de tous nous espérons que chacun se conformera de bonne grâce aux présentes prescriptions.





La société « Les Terrasses du Lac SA » met au concours le poste de concierge pour leur bâtiment situé à la Rue de la Motte 2 à Chevroux.

Entrée en fonction : de suite.

Pour tous renseignements, veuillez contacter M. Marcel Cuany -
Président du Conseil d'administration au n° **079 345 08 76**

Les offres doivent être adressées à :

Les Terrasses du Lac SA
Case postale 8
1543 Grandcour



Glisse-club - Grandcour

Le Glisse-Club a le plaisir de vous présenter son programme pour la saison à venir. Allez voir notre site www.glisse-club.ch

Pour toute information sur les sorties (prix, inscriptions etc.) ou sur la société, veuillez vous référer à notre site internet ou contacter notre Présidente, Mme Nathalie Berney au 079 546 39 09 ou par courriel à : information@glisse.club.ch



« Atout-Cœur » Broye

Groupe broyard de maintenance et prévention des affections cardio-vasculaires.



Nos activités, sous le signe de l'amitié et du partage.

« **Atout-Cœur** » est une association indépendante à but non lucratif, offrant un environnement sain et motivant pour quiconque veut maintenir une bonne forme après un accident cardio-vasculaire.

« Atout-Cœur » est ouvert à toutes personnes ayant ou ayant eu des problèmes cardio-vasculaires, qui désirent maintenir leur état de santé par des activités sportives régulières en groupe, telles que la gym et la marche, et bien sûr les rencontres, le tout sous le signe de l'amitié et d'un cœur en pleine forme, avec le concours de moniteurs qualifiés.

« Atout-Cœur » est reconnu par la Fondation Suisse de Cardiologie avec laquelle le groupe entretient des liens étroits.

Intéressé ! Venez nous rejoindre à l'une ou l'autre de nos activités, sans engagement, ou prenez contact avec l'un des responsables.

<http://www.atoutcoeur-broye.ch/nous-rejoindre.php>



FC Ressudens

Manifestations d'hiver :

- 2 janvier Apéro - dès 11h à la buvette du foot de Grandcour.
- 20 janvier Match aux cartes - dès 20h à la grande salle de Grandcour.
- 11 février Repas de soutien - dès 19h30 à la grande salle de Missy
Inscriptions : 079 332 23 61
- 23 février Loto - dès 20h à la grande salle de Rueyres-les-Prés.

Venez nombreux.

Le FC Ressudens et son comité se recommandent.



Chasse au trésor & fondue au chocolat

L'aventure continue... vu le vif succès des deux premières éditions.

Nouvelle prolongation du 17 décembre 2016 au 23 avril 2017 !

Partez à l'aventure pour une chasse au trésor originale à travers la Grande Cariçaie !

Le principe est simple : téléchargez le jeu que vous désirez sur www.estavayer-payerne.ch, annoncez votre venue au restaurant du Port et c'est parti !

Départ du parcours au terrain de football de Chevroux, à l'orée de la forêt (temps de marche : environ 1 h 30).

Attention : certains postes peuvent se trouver à quelques mètres du chemin pédestre, n'oubliez donc pas de vous équiper de bonnes chaussures, d'autant que par temps humide les 300 premiers mètres du parcours suivent une passerelle en bois qui peut être glissante (sentier didactique développé par la commune et fonctionnant avec des QR codes).

A la fin du parcours, rendez-vous au restaurant du Port pour la dégustation d'une fondue au chocolat et remise d'un petit cadeau.

Prix : CHF 12.- par personne.

Le prix comprend le jeu, le petit cadeau et la fondue au chocolat à payer au restaurant du Port à Chevroux.

Restaurant du Port

Route du Village 2
1545 Chevroux

Tel. +41 (0)26 667 02 26

Réservation obligatoire !

Fermé les mercredis et jeudis



Le Motocross Club de Chevroux vous remercie



Cette 4^{ème} édition du Motocross de Chevroux, les 30 et 31 juillet derniers a, encore une fois, été une magnifique expérience à vivre et partager avec tous !

Cette année encore, c'était un plaisir de vous voir si nombreux autour de la piste, que ce soit en tant que visiteur, bénévole, sponsor ou pilote. C'est toujours très motivant d'organiser une manifestation et d'y voir un aussi grand intérêt des gens du village et des villages voisins.

Voici les chiffres les plus importants :

- ♦ 90 bénévoles (dont plus des $\frac{3}{4}$ habitent Chevroux) ;
- ♦ 200 pilotes le samedi, 180 le dimanche (malgré le mauvais temps annoncé) ;
- ♦ 70 kg de poisson et 100 kg de frites ;
- ♦ 600 litres de bière ;
- ♦ Beaucoup de visiteurs et des trombes d'eau le dimanche !

Encore un chiffre qui nous touche particulièrement : Grâce à votre appétit et votre généreuse participation à notre action de crêpes, nous avons pu remettre la jolie somme de **Fr. 1'000.- à l'ARFEC** (Association romande des familles d'enfants atteints d'un cancer).

Ce montant permettra à cette association de prendre en charge 30 jours de repas (matin, midi et soir) pour un parent qui accompagne son enfant à l'hôpital.

Nous profitons encore de remercier la commune de Chevroux et tous les sponsors pour leur générosité et leur soutien régulier depuis 2010.

C'est donc à chacun de vous que nous tenons à dire un grand et sincère **MERCI !**

Le comité :

Roger Roux / Christophe Chautems / Jean-Daniel Mayor /
Jérôme Schüpbach / Jean-Luc Bonny / Sam Chautems & Martine Roux

Octobre 2016 - Motocross Club Chevroux - Collège 2, 1545 Chevroux -
079/294 74 01 - martine.roux@touchange.ch

Contrôle des champignons - Année 2016



Malheureusement le contrôle des champignons ne pourra pas être assuré à la Droguerie du Portail à Payerne cette année.

Mme Castaldi devrait reprendre les contrôles pour 2017.
Une information suivra début 2017.



D'autres adresses de contrôleurs agréés sont disponibles sur le site www.vapko.ch

Selon l'Association suisse des organes officiels de contrôle des champignons, M. Henri Bugnon est accessible entre 18 h et 19 h - tél. 026 660 61 91

ARFEC

L'ARFEC (Association Romande des Familles d'Enfants atteints d'un Cancer) a pour but de soutenir et d'accompagner les familles d'enfants atteints d'un cancer.

Le cancer de l'enfant déstabilise lourdement l'équilibre familial : l'organisation du quotidien est bouleversée, les engagements professionnels sont mis en danger, la scolarité perturbée, les revenus familiaux sont précarisés.

Nous avons besoin de vous ! (bénévoles, aide, sponsors et dons)

www.arfec.org

<http://www.arfec.org/index.php/contact/responsables-d-antenne>

Tel +41 21 653 11 10

Heures d'ouverture : lundi - vendredi de 8h30 - 12h00



Stériliser les chats au lieu de tuer



Suite à diverses interpellations, la Municipalité informe la population que la SVPA de Lausanne va intervenir sur le territoire communal durant la 2^{ème} quinzaine de janvier 2017, afin de limiter la prolifération des chats errants.

Tous les chats qui n'ont pas de collier ou de puce électronique seront pris par la SVPA.

La Municipalité remercie les propriétaires de chats d'entreprendre les mesures nécessaires.

A bon entendeur !

« Action contre la misère des chats »



La castration est utile:
Une petite intervention évite
de grandes souffrances!



PROTECTION SUISSE DES ANIMAUX PSA www.chats-misere.ch

Recensement des chiens



En exécution de la loi sur la police des chiens (LPOIC) du 31 octobre 2006 et son règlement d'application, nous rappelons que tout propriétaire de chien doit annoncer dans les 15 jours à l'administration communale et à la banque de données « **AMICUS** » :

1. Toute acquisition de chien (le formulaire d'annonce est à disposition au bureau communal ou sur le site internet www.chevroux.ch --> Contrôle des habitants --> Chiens --> Guichet online ;
2. Toute cession de chien (en indiquant le nom et l'adresse du nouveau détenteur ;
3. Tout changement d'adresse ;
4. La mort de son animal.

D'autre part, et afin de pouvoir effectuer le recensement annuel des chiens sur le territoire communal, nous invitons tous les propriétaires à transmettre au Greffe municipal toute information concernant l'acquisition, la cession ou autre **jusqu'au 15 février 2017.**

Bien évidemment ceci ne concerne pas les personnes qui, suite à notre communiqué dans le « Chevroux Nouvelles » n° 55 et demande par avis officiel d'août 2016, nous auraient déjà envoyé les informations dernièrement, sauf bien évidemment si celles-ci ont changé.

Nous vous remercions par avance de votre collaboration.

PS. Nous rappelons que tous les chiens doivent être identifiables au moyen d'une puce électronique.





Tiré d'une vidéo que nous mettrons prochainement sur le site communal, mais que vous pouvez déjà visionner sur « You tube » <https://youtu.be/WGcCi4QIMwI>

Nous vous souhaitons d'ores et déjà de belles fêtes de fin d'année et vous adressons nos vœux les meilleurs pour la Nouvelle Année.

